

Conseil des écoles de la Rose et du Renard (L'Houmeau) du 9 novembre 2010

Étaient Présents :

Mme Billandon-Gonzalez directrice école élémentaire	Mme Chemin directrice école maternelle	M Soares enseignant CE2/CM1
Mme Guiet enseignante PS/MS	Mlle Calluud Enseignante CM2	Mme Arthus DDEN
Mme Ouvrard Maire-Adjointe	Mme Roy Enseignante CM1	Mme Cousin Complément de service
Mme Bouhier parent élu	M Ballandras parent élu titulaire	Mme. Beauvoir parent élu titulaire
Mme Richez parent élu titulaire	Mme Rouzière parent élu titulaire	Mme Decourt parent élu titulaire
Mme Nowatzky parent élu titulaire	Mme Audin Parent titulaire	

Était excusé :

M. Le Maire

Début du Conseil des écoles .

Présidentes de séances: Mme Billandon-Gonzalez et Mme Chemin.

Présentation des différents membres du conseil des écoles

Désignation d'un secrétaire de séance : PR Ballandras, Mme Calluud

Ordre du jour :

1. Lecture et vote des règlements des deux écoles

Lecture des règlements :

Règlement de l'école maternelle : quelques rectifications : article 1 et article 3 (cf pièce jointe)

Règlement voté à l'unanimité par le Conseil des Écoles

Règlement de l'école primaire : rectification : rajout du numéro de téléphone et adresse internet

Règlement voté à l'unanimité par le Conseil des Écoles

2. Effectifs et organisation des écoles

- **Maternelle :**

Actuellement, 47 élèves sont scolarisés dans l'école maternelle et un nouvel élève est attendu en janvier en janvier (MS).

Les élèves sont répartis comme suit :

PS : 11

MS : 18

GS : 18

Les élèves sont répartis en 2 classes :

11PS et 11 MS

7 MS et 18 GS

Il y a une ATSEM par classe. Il n'y a plus d'EVS. Il n'y a plus de renouvellement d'EVS au niveau académique.

- École élémentaire :

Actuellement, 88 élèves sont scolarisés en école élémentaire:

CP : 11
CE1 : 18
CE2 : 16
CM1 : 20
CM2 : 23

Les élèves sont répartis comme suit :

CP/CE1 : 19 (11 + 8)
CE1/CE2 : 23 (10 + 13)
CE2/CM1 : 23 (4 + 20)
CM2 : 23

Une EVS (Mme Botineau) assure les ateliers par demi-classe en informatique et à la bibliothèque.

Son contrat est de 2 ans et ne sera pas reconduit. Aussi, doit-on penser à une autre organisation pour la pratique de l'informatique.

Il existe la possibilité d'équiper l'école en classes mobiles, avec un matériel informatique qui se déplace dans l'école. La demande a été faite auprès de la Mairie, qui est favorable à cet investissement, mais qui a dû en retarder la réalisation (suite à Xynthia, entre autres) .

Jusqu'à la fin de l'année scolaire dernière, des techniciens du CDDP (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) assuraient la maintenance du parc informatique de l'école. Or, depuis la rentrée du mois de septembre, ce service n'est plus assuré, charge à la municipalité de payer un contrat de maintenance pour les ordinateurs de l'école.

- Prévisions d'effectifs

Les nouveaux lotissements permettent d'envisager une augmentation du nombre des élèves. Les attributions seront faites en décembre. On s'attend à 100 enfants scolarisés (entre maternelle et lycée). Les chiffres concernant les 2 écoles seront connus en janvier au moins en ce qui concerne les logements locatifs. Les éventuelles créations de classe sont décidées en janvier/février par les services de l'inspection académique.

3.Avenant au projet d'école:

ECOLE MATERNELLE:

Projet d'école poursuivis sur environnement et jardinage dans la lignée des années précédentes

- Améliorer les résultats des élèves :
 - trouver sa place dans l'échange oral : tutorat, jeux de langage : décrire la vie végétale et animale de notre jardin
- Se situer dans un environnement connu et moins connu : visite de verger, classe transplantée.
- Réduire l'échec scolaire
 - Apprendre à être citoyen de l'école : trouver sa place, prendre plaisir à venir
 - Savoir appliquer les règles de la vie collective
- Développer la capacité d'attention et d'écoute
 - Développer la capacité d'écoute et la réflexion scientifique

ECOLE PRIMAIRE :

L'avenant est composé de 2 grands axes déclinés en actions.

AXE 1 : AMELIORER LES RESULTATS DES ELEVES

action 1 : dans le domaine de la langue , faire fonctionner la langue à l'écrit et à l'oral pour améliorer le vocabulaire, l'orthographe et la compréhension.

Les résultats aux évaluations nationales CE1 et CM2 font apparaître des difficultés pour saisir l'implicite des textes et des difficultés en expression écrite :

3 objectifs ont donc été définis :

- travail sur le sens et l'implicite
- projets d'écriture
- continuer à utiliser les nouvelles technologies (productions de documents écrits et utilisation de logiciels de lecture)

action 2 : Problèmes en mathématiques : démarches et opérations

Les évaluations nationales ont mis en évidence des difficultés pour :

- traiter l'information
- organiser une démarche de résolution

3 objectifs ont donc été retenus

- mieux répartir l'enseignement sur les 2 cycles en favorisant des manipulations de matériel, des prises de risques
- utiliser Internet comme outil d'apprentissage
- cycle 2 : travail hebdomadaire sur les problèmes

AXE 2 : REDUIRE L'ECHEC SCOLAIRE

Action 1 : Être plus rigoureux

objectifs retenus :

- améliorer le soin apporté au travail
- améliorer l'écriture
- améliorer la présentation

Travail sur l'ensemble des cycles et toute l'année.

Action 2 : Repérer les difficultés et mettre en place un dispositif adapté :

- Dans la classe : en adaptant le travail à la difficulté repérée
- Pendant l'aide personnalisé : travailler les apprentissages en amont
- PPRE : document co-signé par les parents, l'enseignant, le directeur et tout autre partie intervenant pour aider l'élève. C'est un document contractuel, sur une année et qui articule toutes les actions entreprises, dans et en-dehors de l'école pour aider l'élève à surmonter sa ou ses difficultés.

ACTION SPECIFIQUE DE L'ECOLE :

Anglais : un apprentissage de l'anglais est dispensé dès le Cp dans notre école.

Pour ce faire, le projet COMENIUS est un excellent moteur. Il conforte les élèves dans la nécessité de parler une langue étrangère commune pour communiquer.

Le travail entrepris est :

- programmation au niveau de l'école
- répartition des activités à mener en classe
- jeux d'écoute, de répétition, de mémorisation et rituels dès le cycle 2
- présentation des documents reçus par les partenaires du projet COMENIUS
- réalisation de documents en anglais dans le cadre du projet COMENIUS

Projets éducatifs pour l'année scolaire 2010-2011:

- Manifestations communes aux deux écoles : le goûter de Noël le jeudi 16 décembre pour les maternelles et CP/CE, le spectacle de Noël offert par la municipalité le vendredi 17 décembre, la fête du carnaval (date à fixer, spectacle financé par l'école en marche) et la fête des écoles au mois de juin 2011.
- École maternelle : Les enfants ont visité un verger (cueillir des pommes, observer diverses machines la calibreuse, la bascule) : voyage en car, en Vendée. Jeu d'orientation sur le site à partir de photos. Nouveau projet de 4 jours et 3 nuits pour une classe de découverte après les vacances de Pâques. Thème : la vie dans la nature avec un spectacle de marionnettes en fil conducteur. Ms +GS= 37 élèves
- École élémentaire :
- Projets communs aux 4 classes :
 - Projet Comenius : échange de travaux avec la Turquie, l' Espagne, l' Italie, la Pologne. Nous recevrons au mois de mai 2011 les collègues de ces pays ainsi que quelques élèves polonais et espagnols. Ces élèves seront logés, dans la mesure du possible dans des familles volontaires à raison de 2 élèves par famille. Un appel sera lancé à la communauté des parents lorsque les dates auront été fixées. Nous privilégierons les familles des élèves de C3.
 - Le projet COMENIUS (dont toutes les étapes sont visibles sur le site de l'école) implique un travail régulier des élèves sur la création de documents papier mais aussi informatique d'échange avec les autres enfants des autres pays. Créations de recettes, de guides touristiques, de calendriers, de dictionnaires multilingues ...
 - Création d'une fresque murale : Nous avons l'intention de travailler sur une peinture murale (mur dans le prolongement du bureau). Le projet doit être présenté au Maire avec un budget et une ébauche.
 - Projets CP/CE1 : Pour les CE1 : visite au paléosite. Sorties aux Beaux Arts : travail sur le paysage, et le portrait. En avril, visite du Musée des Métiers d'autrefois à Rochefort et de la maison de Pierre loti. En juin, visite du Puy- du -Fou avec 2 autres classes.
 - CE1-CE2: Paléosite, Musée des Beaux Arts pour un travail sur la couleur. En avril, visite du Musée des Métiers d'autrefois à Rochefort et de la maison de Pierre loti. Sortie au Puy du Fou en juin.
 - CE2-CM1 : Projet sur l'environnement avec la CDA :
- Travail en art plastique sur le recyclage et exposition de travaux en arts visuels.
- Travail sur la pollution (concours pour récupérer le maximum de polystyrène).
- Visite du paléosite en octobre : Un bilan mitigé : l'atelier « chasse » était trop long: 1 seul animateur pour 20 élèves. .

- Information sur la classe de neige : Une classe de neige avait été envisagée pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1. Elle est annulée en raison d'un budget trop important (11500€ pour deux classes, plus 2250€ pour le bus). L'école en marche pouvait donner une grosse partie et la mairie s'engageait à hauteur de 3000 euros. Or, même une participation de 120 euros pour les familles ne permettait pas de boucler le budget. Une seule classe ne pouvant pas partir, le projet a été abandonné.
- CM2 : les élèves vont voir 3 spectacles à La Coursive (Acrobaties : « Chouf ouchouf », Théâtre : « les enfants sauvages », danse contemporaine : « Nicolaï's Show »),

Visite du musée des Beaux Arts et participation à un atelier sur le portrait.

Visite de la maison de retraite : lecture avec les personnes âgées et le dernier mardi, chants de Noël).

En mars, le planétarium va venir à l'école maternelle : projection des constellations, naissance et mort des étoiles.

C'est soumis à l'acceptation du remplaçant de Mme Callaud (qui part en congé maternité du 04/01/2011 au 31/08/2011).

Présentation des comptes de la COOPERATIVE SCOLAIRE :

- Total des charges 17904,03€
- Total des produits : 20610,34€ (dont les subventions mairie, fête des école et COMENIUS, environ 16000€)
- Résultat : + 2706,31€

Questions diverses:

- Comment fonctionne la médecine scolaire :
 - Dépistage infirmier (pas médecine scolaire mais PMI) en MS, visite médicale pour les GS (médecine scolaire) ,soit à l'école, soit en centre médico-scolaire.
 - En primaire : la médecine scolaire n'intervient pas , sauf contact demandé par les enseignants pour des cas particuliers ou établissement de protocoles (PAI). L'infirmière scolaire rattachée au collège Jean Guiton vient voir les élèves scolarisés au CE1 chaque année scolaire pour un dépistage infirmier.
- Question sur la cantine : la question porte sur le bruit et la façon dont il est géré par les intervenantes . En effet, 80 enfants sont présents dans le réfectoire : qu'est il prévu pour améliorer ces conditions ? Avec la construction de nouveaux logements et l'arrivée potentielle de nouveaux élèves, il est prévu de construire un nouveau restaurant scolaire et une nouvelle cuisine, répondant aux normes en vigueur, dans ce qui est actuellement le jardin de l'école maternelle. Ces travaux sont prévus pour l'année prochaine .
- Discussion sur les aménagements devant l'école élémentaire: Ces travaux se feront au cours des années à venir (destruction des tennis qui seront déplacés dans le quartier de Monsidun, extension du cimetière, travaux dans la salle des sports, aménagement de l'espace parking et routier devant l'école).

Fin des débats : 20h05